

CÉ l'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Janv. 2025 #127

lespontsdece.fr

Budget 2025 *La Ville maintient le cap*

page 5



MA VILLE EN BRÈVES...

Le festival des Traver'Cé Musicales fête ses 20 ans en 2025

DANS MON QUARTIER

Une clôture de protection pour l'usine de production d'eau potable

FIGURE

Christine Pacheteau, au service de l'éducation

ma ville EN BRÈVES...

LE FESTIVAL DES TRAVER'CÉ MUSICALES FÊTE SES 20 ANS EN 2025



Les tambours du Bronx en 2013.

Retenez bien les dates : les 5 et 6 juillet prochain, le festival des Traver'cé Musicales fêtera son 20^e anniversaire. Plusieurs surprises sont en cours d'élaboration mais la Ville souhaite aussi associer le fidèle public du festival à célébrer cet événement. Vous avez sûrement des souvenirs, des témoignages,

des photos ou des vidéos qui vous ont marqués au cours de ces 20 années. Aussi, nous vous convions à nous les faire partager à l'adresse suivante : traverce20ans@ville-lespontsdece.fr. D'ici l'édition 2025, nous publierons vos souvenirs sur nos réseaux sociaux ou sur le site du festival.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE



Le mois dernier, plusieurs parents de nouveaux nés ponts-de-céais sont venus achever la plantation des 120 arbres dans le secteur de la Prée de Sainte-Gemmes. Ces arbres symbolisent le total des naissances de l'année aux Ponts-de-Cé. Une opération qui vise à compléter le patrimoine arboré municipal et apporter de nouveaux îlots de fraîcheur sur la commune.

UNE EXPOSITION PHOTO À RIVE D'ARTS

Photographe et vidéaste, Mélanie Challe travaille sur des projets artistiques avec au centre de ses recherches la question du corps et du mouvement. Sa quête l'a amenée à travailler sur le handicap, le sport adapté et le handisport lors des plus grandes compétitions internationales (Jeux Paralympiques de Pékin ou de Londres).

Cette exposition photo a été complétée par un atelier pédagogique avec une classe de CM1-CM2 de l'école Raymond-Renard. Les élèves ont ainsi pu légendiser les photos avec une description personnelle de chacun en fonction des émotions procurées par les photos.



© DR

Exposition à découvrir jusqu'au 9 février à Rive d'Arts, rue Boutreux

7 561 € POUR LE TÉLÉTHON

Merci à toutes les associations qui se sont mobilisées pour le Téléthon 2024 et qui ont permis le recueil de cette somme qui a été remise au comité départemental du Téléthon. Les Habitants de La Chesnaie, les commerçants de La Chesnaie, Les Rives de l'Authion, la fontaine aux ânes, l'ASPC cyclo, le bridge club, le club ASPC gymnsport, musartis, le club photo, AMRT 49, les Ch'ti 49, chorale Chanteloire, l'AAEEC Handball, l'ASPC Badminton, le groupement des Artistes Ligériens, le comité Saint-Maurille et JayDance Fitness.

MESSAGE DES VŒUX 2025

Vous pouvez visionner sur le site internet de la Ville ou sur les réseaux sociaux (Facebook, chaîne YouTube de la Ville), le message des vœux du maire Jean-Paul Pavillon.

UN NOUVEAU CABINET DE RELAXATION AUX PONTS-DE-CÉ

Floriane Pasquier, relaxologue, art-thérapeute et médiatrice artistique organise des ateliers collectifs auprès de différents publics afin de les sensibiliser aux différentes techniques de relaxation. Avec une approche autour de la créativité, les ateliers en groupe permettent à chacun d'avoir accès à divers outils bénéfiques pour le bien-être. Plus d'infos sur <https://humeurscreatives.com>

ZOOM SUR

UN NOUVEAU LOCAL CLUBS POUR LES SPORTIFS PONTS-DE-CÉAIS

LE 14 DÉCEMBRE DERNIER A ÉTÉ INAUGURÉ UN NOUVEAU LOCAL POUR LES CLUBS UTILISANT LE COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-BERNARD.

Composé d'un grand hall d'accueil équipé d'un bar, d'un bureau pour le club de football, d'une salle de réunion et de locaux techniques pour l'entretien du stade, ce nouveau local complète les infrastructures mises à disposition des clubs par la Ville.

A noter que la salle de réunion est réservable par toutes les associations auprès de la maison des associations.

Un investissement de près d'1 M€ subventionné à 30 % par l'État.



FESTIVAL ÇA CHAUFFE DU 17 AU 22 FÉVRIER



Après un premier essai réussi en 2024, la ville des Ponts-de-Cé a décidé de poursuivre et d'intensifier son partenariat avec sa voisine de Mûrs-Erigné pour une nouvelle édition du festival de spectacles vivants *ça chauffe*.

Sept spectacles sont ainsi programmés au Théâtre des Dames et salle Emstal. Une 17^e édition qui invite à découvrir des œuvres qui bousculent les conventions, défient les limites et éveillent les sens. Un plongeon dans le monde des arts vivants et une occasion de vibrer ensemble, de partager des émotions puissantes, et de redécouvrir la magie du spectacle vivant.

Programme complet et réservations sur le site du festival : www.festival-chauffe.fr

NOUVEAU : LES INSTANTS FAMILLES



Le service municipal enfance propose plusieurs rencontres tout au long de l'année afin de soutenir les familles dans leur fonction parentale. Trois temps forts, encadrés par des animateurs du service enfance, sont proposés tous les deux mois les jeudis ou vendredis. *Le mom'ent famille* pour échanger entre plusieurs familles à partir d'un sujet déterminé à l'avance, *la parent'aise* pour être plus à l'aise afin d'accompagner son enfant et *jouons en famille* pour passer un bon moment autour du jeu.



Ces rencontres auront toutes lieu salle de La Guillebotte en fin de journée. Elles concernent les parents dont les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Plus d'infos en scannant le QR code.

LE CHIFFRE DU MOIS

73

C'est, en pourcentage, le nombre de conflits résolus à l'amiable par le conciliateur de justice qui tient des permanences régulières à la mairie des Ponts-de-Cé. Conflits avec l'administration, de voisinage, de droits des consommateurs... Le conciliateur a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Son rôle est d'écouter les positions des parties pour proposer ensuite une solution à leur litige avant une éventuelle action judiciaire.

Permanence de Monsieur Patrick Labbé, sur rdv uniquement tous les lundis après-midi
06 26 26 20 39
mjd-angers@justice.fr

02 MA VILLE
EN BRÈVES...

05 GRAND ANGLE



Budget 2025

10 VIE
MUNICIPALE

12 ENFANCE
& JEUNESSE



13 DANS MON
QUARTIER

14 VIE
ASSOCIATIVE

16 FIGURE



Christine Pacheteau,
au service de l'éducation

17 TRIBUNE
DES ÉLUS

18 MES
RENDEZ-VOUS

ÉDITO



L'année qui s'ouvre sera la dernière année complète de notre mandat municipal. Le mois dernier, nous avons voté un budget 2025 qui doit nous permettre de maintenir un haut niveau de service public à la population et de financer des investissements pour répondre à nos besoins (création d'un espace jeunesse) ou nous permettre de nous adapter à la nouvelle donne environnementale (passage à la géothermie sur le quartier de l'île).

Toute l'équipe municipale, élus(es) et agents que je remercie tous pour leur engagement, reste très mobilisée pour faire face aux nouveaux enjeux et aux nouveaux défis qui nous sont imposés dans un contexte politique national très incertain et un environnement international troublé.

Au nom de tous les membres du conseil municipal, je souhaite à chacune et à chacun d'entre-vous la meilleure année 2025 possible. Qu'elle apporte à chaque Ponts-de-Céaise et chaque Ponts-de-Céais apaisement et sérénité.

JEAN-PAUL PAVILLON

Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CÉ l'info est un journal d'informations municipales
réalisé par le service communication de la ville des Ponts-de-Cé
Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75
ISSN 2823-4774



Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / **Rédacteur en chef** : Fabrice Villechien / **Rédacteurs** : Charlotte Lair, Charlotte Oger. / **Création & mise en page** : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com / **Crédits photos** : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention / **Distribution** : Étudiants Ponts-de-Céais
Impression : Imprimerie Connivence - 49 000 ECOUFLANT
Imprimé avec encres végétales



BUDGET 2025 : LA VILLE MAINTIENT LE CAP MALGRÉ UN CONTEXTE NATIONAL INSTABLE

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE, LES ÉLUS ONT ADOPTÉ LE BUDGET 2025 MALGRÉ UN CONTEXTE POLITIQUE NATIONAL INSTABLE.

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RESTENT STABLES ET LA VILLE CONTINUE À INVESTIR DANS LES PROJETS MARQUANTS DU MANDAT.



Les travaux de géothermie dans les douves du château.

Le budget 2025, globalement conforme aux orientations budgétaires, est en baisse de près de 6 % par rapport au budget précédent.

Les dépenses de fonctionnement vont augmenter en raison de l'augmentation des frais de personnel due à la hausse du taux de cotisation à la caisse de retraite CNRACL (+ 4 points) décidée dans le projet de loi de finances initial, à la mise en place des titres restaurant pour les agents et du recrutement de 3 contrats d'apprentissage au sein des services techniques, espaces verts et informatique. Les subventions aux associations seront stables mais le montant des aides indirectes aux associations, c'est-à-dire la mise à disposition gratuite de salles municipales, de 2 minibus et le prêt de matériel, augmente.

La subvention au CCAS, qui était restée constante de 2015 à 2020, augmente quant à elle de 35 000 € du fait de l'accroissement des missions du CCAS, des charges et des dépenses de personnel. La Ville augmente également de 8 000 € sa participation à la délégation de service public petite enfance. Les recettes de fonctionnement sont en légère hausse (1,8 % par rapport au

budget 2024). Les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ainsi que sur les logements vacants et les résidences secondaires n'évolueront pas, mais les bases augmenteront (décision du parlement). Toutefois, pour faire face à la hausse des charges, les tarifs municipaux seront revalorisés de 3 % en moyenne.

En matière d'investissement, l'augmentation porte sur des dépenses d'équipement (travaux à réaliser), plusieurs grands projets du mandat seront poursuivis cette année comme la construction de l'Accueil Jeunesse, destiné à recevoir les ponts-de-céais âgés de 11 à 17 ans et le service municipal jeunesse, l'opération de géothermie sur l'île du château, la deuxième tranche de renaturation de la cour de l'école André-Malraux et la rénovation technique de la baignade. Pour faire face à ces dépenses d'investissement importantes, les élus ont prévu de contracter deux emprunts de 1 M€ chacun sur 20 ans. Cette somme pourra être revue en cours d'année en fonction du niveau de trésorerie, de l'avancement des travaux et du rythme de versement des subventions d'investissement, tout comme celle de l'année.

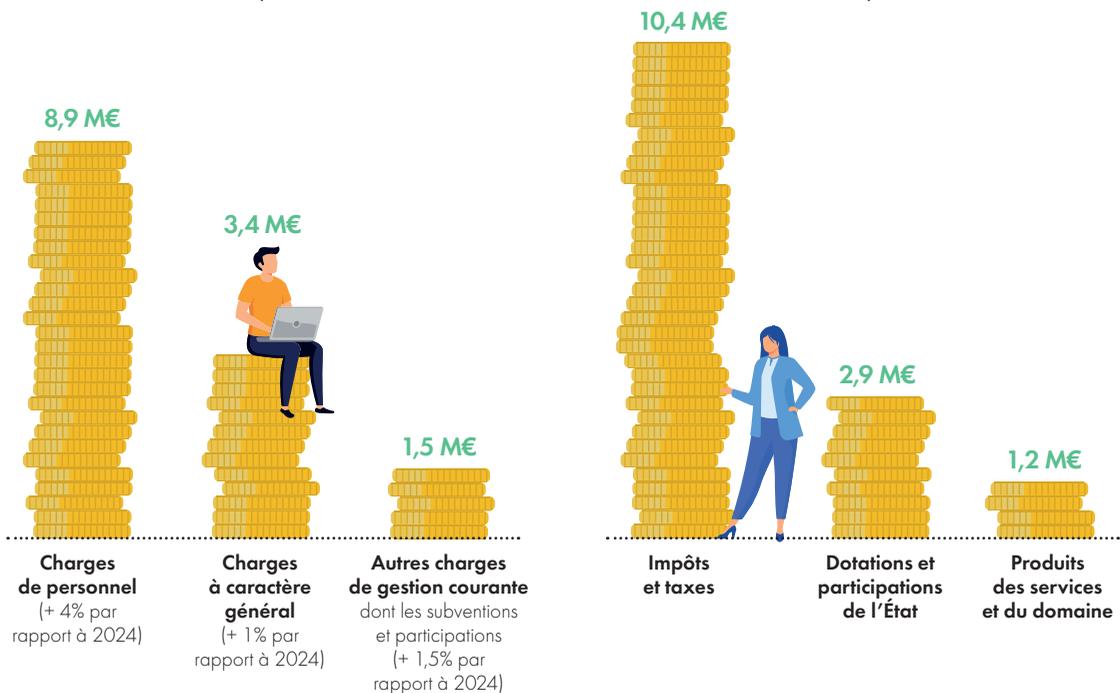
FONCTIONNEMENT : DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN HAUSSE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

14,2 M€ DONT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

15,4 M€ DONT



INVESTISSEMENT : 8,2 M€ DONT 6,1 M€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



> Une note de synthèse est disponible sur le site internet de la Ville, accessible en suivant le lien : [www.lesclayes.fr](#)
La vidéo de la présentation du budget réalisée lors du conseil municipal du 17 décembre 2024 est accessible en suivant le lien : [www.lesclayes.fr](#)

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT



2,5 M€

Construction du nouvel Accueil Jeunesse



1,29 M€

Construction des infrastructures pour l'installation de la géothermie



380 000 €

Rénovation technique de la baignade



210 000 €

Renaturation de la cour de l'école élémentaire André-Malraux



180 000 €

Création d'une coulée verte dans la zone d'activités concertée de La Monnaie

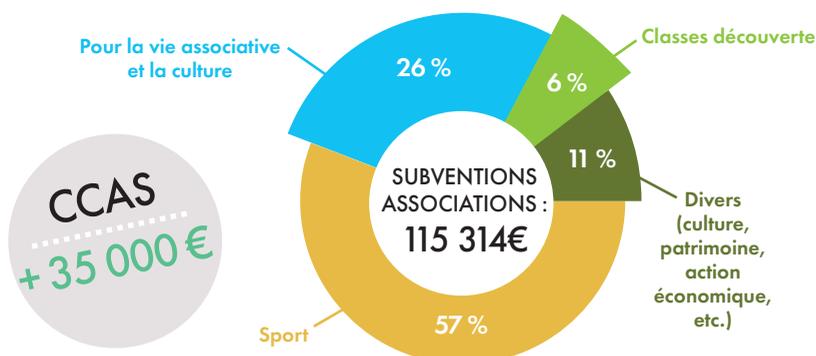


Le budget est maîtrisé et rassurant malgré un contexte politique instable au niveau national et le retard du vote de la loi de finances 2025. Les recettes de fonctionnement augmentent moins vite que les dépenses mais nous maintenons la qualité des services rendus à la population. Nous continuons également à soutenir les associations via des subventions directes et indirectes pour la pratique de leurs activités. La Ville poursuit ses investissements pour la transition écologique, avec la mise en place de la géothermie, qui va permettre de réduire les dépenses en énergie, et pour la jeunesse avec la construction d'un nouvel accueil ou encore la rénovation technique de la baignade. Pour financer ces projets, la commune a décidé d'emprunter 2 M€.

EMILIE BOYER,
adjointe aux finances
et au tourisme

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS MAINTENUES ET EN AUGMENTATION POUR LE CCAS

LES AIDES INDIRECTES AUX ASSOCIATIONS REPRÉSENTENT UNE SOMME ESTIMÉE À 641 000 €.



LA VILLE ACCUEILLE 2 JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

DEUX JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE VONT ÊTRE ACCUEILLIS PENDANT UNE PÉRIODE DE 7 MOIS AU SEIN DES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE ET ÉDUCATION. CE PROJET EST MENÉ EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL.

Une animation jeunesse dans les quartiers organisée par les jeunes en service civique.



les actions déjà menées, on peut citer la participation à des événements tels que l'inauguration du skatepark et l'organisation du Forum Jobs d'été et aussi l'animation d'un tournoi de jeux de société. Cette expérience peut être un tremplin pour certains.

À titre d'exemple, un jeune ayant effectué une mission de service civique l'année dernière est actuellement en stage en tant qu'animateur au sein du service Enfance-Jeunesse dans le cadre de l'obtention d'un certificat

professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Le service civique, dispositif lancé en 2010, vise à favoriser l'engagement citoyen de la jeunesse. Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, il s'effectue exclusivement au sein d'organismes

à but non lucratif ou de droit public qui en font la demande : associations, fondations, collectivités territoriales, établissements publics, services de l'État, syndicats, entreprises solidaires d'utilité sociale, etc.



7
MOIS AU SEIN
DES SERVICES
MUNICIPAUX

POURQUOI LA VILLE FAIT-ELLE APPEL À DES JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ?

La Ville souhaite accompagner des jeunes dans leur projet professionnel en leur permettant de découvrir plusieurs services municipaux et en leur donnant l'occasion de participer à différentes missions. C'est la troisième fois qu'elle fait appel à des jeunes volontaires en service civique au sein des services dédiés à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation. Parmi

QUE VONT-ILS FAIRE AU SEIN DES SERVICES ?

Au sein du service jeunesse, leur action portera sur la citoyenneté, le lien social et la prévention et, au sein du service éducation, ils mèneront des actions de soutien à la parentalité et d'aide à la scolarité. Les objectifs sont, d'une part, de créer du lien sur des temps informels avec les 11-25 ans (informations, préventions, échanges, etc.) en complément des actions existantes et de participer, d'autre part à la mise œuvre de nouvelles actions en faveur de la parentalité, en complément de l'animation de l'aide aux devoirs dans deux écoles élémentaires de la commune. Ils interviendront à hauteur de 28 heures par semaine pendant une période de 7 mois. La collectivité prend à sa charge la prestation de subsistance d'un montant mensuel de 114,85 € par volontaire ainsi que les frais de mise à disposition (montant forfaitaire de 500 € par volontaire).



SÉANCE 17 DÉC. 2024

SOUTIEN FINANCIER À L'ASSOCIATION DES CONCILIATEURS DE JUSTICE

Un conciliateur de justice propose à titre bénévole des permanences à la mairie sur rendez-vous. Pour rappel, il peut être saisi dans le cadre d'un différend en matière civile, qu'il s'agisse de litiges de la consommation, de problèmes de copropriété, de litiges entre personnes, de troubles de voisinage (nuisances, limites de propriété, servitudes, plantations, etc.). La Ville a décidé de verser une participation financière de 500 € à l'association des conciliateurs de justice pour ses frais de fonctionnement et notamment l'organisation de formations à destination des conciliateurs de justice.

PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE MÛRS-ERIGNÉ ET LE FESTIVAL ÇA CHAUFFE

En 2024, la Ville s'est jointe à la commune de Mûrs-Erigné pour soutenir le festival Ça chauffe, accueillir des spectacles, et ainsi valoriser la présence artistique des compagnies installées au PAVé (Pôle des arts vivants éclectiques). Les trois partenaires ont décidé de coproduire le festival sur trois ans (2025-2027). Les deux collectivités s'engagent notamment à verser une enveloppe globale annuelle de 8 000€ sous réserve de l'évolution du budget prévisionnel présenté. Pour l'édition 2025, la répartition proposée est la suivante : 5 000 € pour Mûrs-Erigné et 3 000 € pour Les Ponts-de-Cé.

OUVERTURE DES COMMERCES AUTORISÉE CERTAINS DIMANCHES

Comme pour l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole, les élus donnent la possibilité aux commerçants de déroger aux règles de repos dominical des salariés. Pour les commerces, il s'agit des dimanches 29 juin, 30 novembre, 14 et 21 décembre. Ces ouvertures correspondent aux soldes et aux fêtes de fin d'année. Pour le secteur automobile, ce sont les dimanches 19 janvier, 16 mars, 15 juin, 14 septembre et 12 octobre, pendant les opérations nationales des constructeurs.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA TAVERNE AUX POÈTES

Le service culturel développe depuis plusieurs années une dynamique d'accompagnement des créateurs, par le soutien à la création avec l'accueil d'artistes en résidence et par une politique de diffusion variée dans le domaine des arts visuels. Dans ce cadre, la Ville signe une convention avec l'association angevine La Taverne aux Poètes qui présentera l'exposition « Expoèmes » à Rive d'Arts du 15 février au 23 mars 2025.

ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Afin de développer des stratégies d'acquisition plus efficaces, d'atteindre un meilleur niveau de performance, d'optimiser les coûts et les délais liés à la passation des marchés, de sécuriser et simplifier l'achat public, les élus ont décidé d'adhérer à la centrale d'achat d'ALM.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Samedi 1^{er} février / Quartier Saint-Maurille / Place Rabelais / de 10h30 à 12h.



VENEZ PRENDRE UN TEMPS POUR VOUS AVEC LE CCAS

VOUS VIVEZ EN COUPLE ET VOUS ÊTES DEvenu PEU À PEU L'AIDANT DE VOTRE CONJOINT. CELUI-CI DEMANDE TOUTE VOTRE ATTENTION ET VOUS ÊTES SOLLICITÉ LE JOUR... ET PEUT-ÊTRE AUSSI LA NUIT.

Vous ne sortez plus pour vous et il est impossible de le laisser tout seul. Ce n'est pas toujours facile d'en parler autour de soi. Pour vous aider, le CCAS des Ponts-de-Cé a mis en place un atelier mensuel gratuit (tous les premiers mercredis du mois) destiné aux aidants « Un Temps pour Moi ».

12 rendez-vous pour vous, avec d'autres aidants, pour un temps d'échanges et aussi de détente (bain sonore, mouvement dansé...).

Et votre conjoint ? Pendant ce temps nous lui proposons un atelier de sophrologie avec d'autres personnes aidées.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez appeler le CCAS au 02 41 79 75 72.

À LA DÉCOUVERTE DES ESPACES CULTURELS ET DE LOISIRS DE LA VILLE DES PONTS-DE-CÉ



Le relais emploi de la Ville des Ponts-de-Cé et la Mission Locale Angevine ont organisé, le mois dernier, un après-midi découverte des espaces culturels et de loisirs municipaux.

Bravant la grisaille, 7 personnes (4 fréquentant le relais emploi et 3 la Mission locale) nouvellement arrivées sur la commune, accompagnées par 2 professionnelles, ont ainsi pu découvrir en conduisant la rosalie électrique de la ville : le centre culturel Vincent-Malandrin, l'espace baignade, la base de canoë, le Théâtre des Dames, Rive d'Arts, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, l'office municipal des sports et le complexe sportif François-Bernard.

Cet après-midi, qui s'est déroulé dans la bonne humeur et avec les coups de klaxons bienveillants des automobilistes croisés tout au long de la balade, a permis aux participants de vivre un temps collectif chaleureux et de repérer ces lieux ressources en privilégiant un moyen de déplacement doux.



À VOS VIEUX STYLOS ET TÉLÉPHONES



Vous avez sûrement dans vos tiroirs des stylos qui ne fonctionnent plus et des téléphones portables dont vous ne vous servez plus.

Faites une bonne action en donnant une nouvelle vie aux stylos - qui seront transformés en mobilier urbain tel des bancs - et aux téléphones qui seront soit démontés soit recyclés et vendus en mode reconditionné grâce à un partenariat avec Orange et Emmaüs International. Des boîtes destinées au recueil des stylos et des téléphones et accessoires (chargeurs) sont à disposition à l'accueil de la mairie ou du CCAS.

ZOOM SUR

RECENSEMENT 2025

COMME LORS DE CHAQUE DEBUT D'ANNÉE, IL VA ÊTRE PROCÉDÉ À UN RECENSEMENT DE LA POPULATION.



Celui-ci aura lieu du 16 janvier à 22 février prochain. Deux personnes, employées par la collectivité, laisseront les informations nécessaires dans les boîtes aux lettres des personnes retenues pour les logements individuels. Pour les personnes habitant dans les collectifs, ces documents seront remis en main propre.



Les réponses via internet sont à privilégier et les agents recenseurs pourront aider à remplir les documents.

La réponse au questionnaire est importante pour la collectivité. Elle permet de connaître la population exacte qui sert à déterminer les dotations de l'État ou les besoins en écoles, en pharmacies, en équipements sanitaires et sociaux...

NAISSANCES

NOVEMBRE 2024

- 04** Adam ASHIQ
- 11** Lila AVERTY
- 14** Olympe ARCHAMBAULT de MONTFORT
- 15** Safir ESSIYEDALI
- 22** Loris BARBÉ RIVIÈRE

DÉCEMBRE 2024

- 09** Rym GEORGACOPOULOS AMIMER
- 14** Aliénor PACKER
- 16** Enzo MOLINARO

DÉCÈS

NOVEMBRE 2024

- 08** Denise BOULVAIN née AMMEUX
- 09** Eric MOREAU
- 12** Denise BRETON née AILLERIE
- 16** Liliane GARREC
- 20** Marie PEYDECASTAING
- 26** Paulette ROBE

DÉCEMBRE 2024

- 01** Jean BÉCHU 01
- 04** Jean-Claude LUSCHER
- 06** Marie-Yvonne CHAUVEAU née ROUSSEAU
- 12** Rémy RABOUIN
- 15** Rémy BIOTTEAU
- 21** Monique COGNÉE née METAIS

L'ÉCO GESTE DU MOIS

Les éco-gestes, c'est aussi s'alimenter en fonction des saisons. N'achetez pas en cette saison des fraises d'Afrique du sud ou des avocats du Pérou mais consommez plutôt des légumes de saison qui sont produits à proximité : betterave, ail, carotte, céleri, choux de Bruxelles, endive, navet, oignon, panais, poireau, pomme de terre, potiron, courge, topinambour, mâche... Ces produits sont normalement moins chers (moins de frais de transport et de taxes d'importation) et plus sains pour l'organisme.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026

IL EST DÉJÀ POSSIBLE D'INSCRIRE LES ENFANTS NÉS EN 2022 OU LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE PROCHAIN.



**INSCRIPTIONS SCOLAIRES
2025-2026**

**ENFANTS NÉS EN 2022
OU NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE**

Le formulaire d'inscription scolaire
est disponible sur :
www.lespontsdece.fr
dans l'Espace Citoyens
rubrique : Vos démarches en ligne / éducation

 **SERVICE ÉDUCATION**
02 41 79 74 92
education@ville-lespontsdece.fr



Pour cela, il faut :

- Compléter le formulaire d'inscription scolaire sur l'Espace citoyens (rubrique : vos démarches en ligne / éducation / première inscription scolaire : rentrée 2025-2026) accompagné des pièces justificatives

ou

- Télécharger et compléter le dossier (rubrique : infos pratiques / inscriptions scolaires / inscriptions). Le dossier sera à retourner accompagné des pièces justificatives soit par mail ou au service éducation.

La ville des Ponts-de-Cé met à disposition des familles des services périscolaires : Restauration scolaire, accueils périscolaires, étude surveillée le soir pour les élèves des écoles élémentaires et temps d'activités périscolaires gratuits (T.A.P).

Renseignements auprès du service éducation :

02 41 79 74 92 / education@ville-lespontsdece.fr

CARNAVAL

Le carnaval, organisé par le Conseil Municipal des Enfants et le service jeunesse sera de retour le 1^{er} février prochain.

Une journée qui sera placée sous le signe de la fête avec pour thème « la folie des déguisements ».

Une sérieuse invitation à sortir vos plus beaux déguisements pour défiler dans le quartier autour d'Athlétis au rythme endiablé de la « Batuc à Malice ».

Sur place, il sera possible de s'amuser avec des structures gonflables, des jeux géants et des jeux en bois. Les associations de parents d'élèves, et la junior association proposeront des stands de restauration.

Le carnaval est gratuit et ouvert à tous.

Défilé à 10h et animations de 10h30 à 17h à Athlétis.



LA FOLIE DES DÉGUISEMENTS
ouvert à tous
GRATUIT

CARNAVAL 2025

SAMEDI 1 FÉVRIER
DÉFILÉ À 10H
ATHLÉTIS
animé par la Batuc' à malice

VILLAGE D'ANIMATIONS
DE 10H30 À 17H

organisé par le conseil municipal
des enfants et le service jeunesse
avec la participation des APE
et de la junior association

+ D'INFOS



UN NOUVEL AMÉNAGEMENT CYCLABLE ENJAMBE DÉSORMAIS L'A87

Depuis début décembre, les cyclistes peuvent rouler sur les nouvelles passerelles qui surplombent l'autoroute A87 pour relier la zone d'activités du Moulin-Marcille à l'avenue Galliéni.



Cette piste de 130 m, entièrement sécurisée, s'ajoute au couloir piéton existant. Elle représente la dernière étape d'un circuit cyclable en continu qui permet aux amateurs de vélo d'aller de Sainte-Gemmes-sur-Loire à Trélazé. Le coût des deux passerelles s'élève à 1,5 M€ dont près d'1 M€ financé par Angers Loire Métropole et 524 000 € de subventions de l'État et du Département. Ces travaux font partie du plan vélo d'Angers Loire Métropole voté en 2019 et doté d'un budget de 18 M€ sur neuf ans. Une feuille de route qui vise, entre autres, à développer les infrastructures cyclables pour encourager l'usage du vélo, dont la part a doublé, passant de 3 à 6 % des déplacements dans la communauté urbaine entre 2012 et 2022.



© DR

UNE CLÔTURE DE PROTECTION POUR L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE VIENT D'INSTALLER UNE CLÔTURE DE PROTECTION AUTOUR DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE, BASÉE AUX PONTS-DE-CÉ.

La communauté urbaine est alimentée en eau potable par une usine de production, située à l'île au Bourg.

C'est dans la Loire et dans une nappe souterraine qui se trouve dans le lit du fleuve que l'eau est captée avant d'être traitée au sein de l'usine. Pour rappel, elle produit en moyenne 57 000 m³ par jour pour un volume total de 20 millions de m³ par an. Afin de protéger les captages et la production d'eau potable, Angers Loire Métropole est devenue propriétaire de la totalité des parcelles du périmètre de protection immédiate (PPI) de l'usine. Cette zone a été déterminée grâce à une étude hydrogéologique qui permet d'analyser la circulation des eaux souterraines et leurs réactions avec les sous-sols. Pour répondre aux exigences réglementaires, la communauté urbaine a installé une clôture de protection. Les abords de l'usine sont désormais accessibles uniquement aux personnes en charge de la production d'eau potable ou de l'entretien des parcelles.

Pour plus de renseignements : com.dea@angersloiremetropole.fr

L'AAEEC KIN-BALL DES PONTS-DE-CÉ BRILLE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE



© DR

Du 4 au 11 novembre 2024, les équipes de France féminine et masculine de Kin-Ball ont fièrement représenté notre pays à la coupe du monde en Corée du Sud.

Parmi ces talents, cinq joueurs masculins et cinq joueuses féminines issus de l'AAEEC Kin-Ball ont démontré tout leur savoir-faire, leur combativité et leur passion pour ce sport collectif unique.

Du côté masculin, Gaubert Bedier, Thibault Charlier, Théo Dufour, Gwendal Le Corre et Philippe Lefebvre ont su faire preuve de cohésion et d'efficacité tout au long du tournoi. Et chez les féminines, Julia Floch, Charlotte Prunet, Morgane Sebille, Anne-Louise Sébire et Claire Vigneron ont montré un jeu précis et réfléchi. En parallèle, une équipe des Ponts-de-Cé a participé à l'Open International, un tournoi réunissant des clubs de haut niveau issus de différents continents.

Au-delà des performances sportives, ce déplacement en Corée du Sud a été une véritable opportunité d'échanges culturels. Nos joueurs et joueuses reviennent enrichis par cette expérience, prêts à partager leur apprentissage et à continuer à promouvoir le Kin-Ball en France.

Le club de l'AAEEC Kin-Ball remercie tous ceux qui ont soutenu cette aventure et se réjouit des opportunités futures pour développer cette discipline sportive en pleine expansion.

Bravo à nos champions et championnes !

L'ORGUE DE SAINT-AUBIN SE FAIT ENTENDRE



© DR

Les Ponts-de-Céais se souviennent d'événements marquants pour notre patrimoine et l'histoire de notre territoire : l'incendie de l'église Saint-Aubin le 27 décembre 1973 et l'inauguration d'un nouvel orgue reconstruit par le facteur angevin Philippe Emeriau en 1993.

Depuis quelques années le public redécouvre cet orgue exceptionnel de type « baroque allemand » avec 3 claviers et plus de 1600 tuyaux. Sa vocation est d'être accessible à tous et au service de tous, en témoigne la création de la classe d'orgue à l'école de musique intercommunale Henri-Dutilleux.

Le rayonnement de l'orgue de Saint-Aubin dépasse les frontières de notre région et de notre nation. En 2023, la délégation allemande de Bad-Emstal l'a découvert et a souhaité participer à sa réparation. Ce soutien s'est traduit par un concert d'orgue à Sand (Allemagne) dans le cadre du jumelage 2024, la recette étant offerte à l'AOSAP. Les Amis de l'Orgue-AOSAP tiennent à remercier les amis allemands pour ce geste symbolique fort qui démontre l'intérêt porté outre-Rhin à notre patrimoine d'exception. Maintenant le chantier de restauration est suivi par un comité de pilotage initié par la Ville. Après les visites d'experts, une nouvelle phase devrait voir le jour en 2025. Nous remercions la ville des Ponts-de-Cé pour le suivi de ce projet et pour son engagement à faire vivre le patrimoine historique et musical.

**Contact : aosap.contact@gmail.com
06 14 60 28 78 / aosap.s2.yapla.com**

ZOOM SUR

SORGES THÉÂTRE EN 2025

CETTE ANNÉE, SORGES THÉÂTRE VOUS PROPOSE UNE PIÈCE PARTICULIÈREMENT DIVERTISSANTE : « SACRÉES CANAILLES », UNE PIÈCE DE CHARLES ISTACE.



© DR

L'histoire se déroule dans une maison de retraite par temps de canicule. Entre une inspectrice zélée, un directeur sous pression, une infirmière débordée et des pensionnaires pas toujours dociles, le cocktail est explosif !

Vous y retrouverez la troupe ainsi que quelques anciens ou nouveaux acteurs !

Salle Jacques-Houtin :

Samedis 25 janvier et 1^{er} février (20h30)

Théâtre des Dames : en mars, jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 (20h30) et dimanche 16 (15h) au profite de l'association « les Sourires d'Allie ».

Jeudi 20, vendredi 21, samedi 22 (20h30) et dimanche 23 (1h).

Réservations : 02 41 34 14 42 ou 02 41 69 11 68 avant 20h30 de préférence.

CONCOURS DE BELOTE À L'ORDRE

Le prochain concours de belote à la société de l'ordre aura lieu le samedi 22 février 2025 salle de La Chesnaie, rue Abel Boutin Desvignes à partir de 14h.

Inscriptions au 02 41 79 30 21 (entre 11h et 13h).

UN NOUVEAU CLUB SPORTIF AUX PONTS-DE-CÉ



© DR

LA TIMBALE ORGANISE UNE AG MUSICALE !

Voilà maintenant 3 ans que le bar associatif « la Timbale » existe.

Chaque année, on vous donne RDV pour échanger sur ce que vous aimeriez y vivre. Le vendredi 24 janvier, on vous convie donc à l'assemblée générale à 20h. Et on vous propose d'enchaîner ensuite avec une soirée KARAOKE !

On vous attend nombreux-ses pour partager vos avis sur l'association et pour donner de la voix ensuite !

CHRISTINE PACHETEAU, AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024, CHRISTINE PACHETEAU EST LA NOUVELLE DIRECTRICE DU GROUPE SCOLAIRE ANDRÉ-MALRAUX. UNE MISSION QUI LA PLACE À L'INTERFACE ENTRE LES PROFESSEURS, LES PARENTS ET LA COMMUNE.



Un parcours singulier que celui de Christine Pacheteau car c'est après avoir travaillé pendant dix ans dans l'industrie automobile en tant qu'ingénieur, qu'elle a souhaité, à l'âge de 33 ans, se reconverter dans le métier de professeur des écoles.

J'avais envie de transmettre et de contribuer à la construction de futurs citoyens.

« J'avais envie de transmettre et de contribuer à la construction de futurs citoyens », explique-t-elle. Elle intègre alors l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Étiolles, en région parisienne. Elle commence par des remplacements autour de Dourdan dans l'Essonne

puis, deux ans après son entrée dans le métier, elle devient directrice d'une école élémentaire. Pendant 6 ans, elle assure ce rôle tout en étant professeur des écoles en classe de CM2. En 2009, elle arrive en Anjou : pendant un

an, elle enseigne en classe de CE1/CE2 à l'école élémentaire Robert-Desnos et durant quatre ans, en classe de CP et CP/CE1 au sein du groupe scolaire Pierre et Marie-Curie, deux établissements situés dans le quartier de Belle-Beille à Angers.

C'est en septembre dernier qu'elle a pris son nouveau poste de directrice du groupe scolaire André-Malraux. « C'est l'établissement élémentaire le plus important des Ponts-de-Cé avec 260 élèves et 12 classes », note-t-elle. Elle assure au quotidien de nombreuses missions en lien avec la pédagogie, le fonctionnement de l'école et les relations avec les parents, la ville et différents partenaires. Outre les activités proposées dans le cadre des itinéraires éducatifs, le groupe scolaire offre l'opportunité aux élèves d'assister à des spectacles au théâtre Le Quai et à des séances de cinéma aux 400 Coups. Dans le

cadre du plan Climat communal, le groupe scolaire fait l'objet de divers travaux : la rénovation thermique des bâtiments et la renaturation de la cour.

Christine Pacheteau travaille actuellement sur le nouveau projet d'école, prévu pour 5 ans, qui sera présenté en mars aux parents. En parallèle de ses fonctions de directrice, elle assure la coordination du pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) François-Villon. Elle met en adéquation les ressources en accompagnement avec les besoins notifiés par les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et identifiés par l'équipe pédagogique et éducative. À partir de ces données, elle établit les emplois du temps des accompagnants (AESH) en tenant compte de leurs compétences et des besoins des élèves et en lien avec les directeurs d'école et les chefs d'établissement concernés. Avec ces deux fonctions, Christine Pacheteau a des journées bien remplies.

MOT DE LA MAJORITÉ

Nous avons eu l'occasion lors du débat des orientations budgétaires en novembre dernier de dénoncer le climat d'incertitudes dans lequel s'établissent tous les budgets des collectivités locales. Nous croyons alors avoir touché le fond. Mais depuis, non seulement les choses ne se sont pas améliorées, la dette a ainsi continué sa pente vertigineuse, mais elles se sont encore détériorées. Mi-novembre, nous avions encore un gouvernement et un projet de budget de l'État en débat au parlement.

Or, pour voter ce budget mi-décembre plus ni l'un, ni l'autre.

Pour la première fois, nous allons voter un budget sans avoir aucun cadre national, ni aucune orientation fiscale ou budgétaire du gouvernement.

Dans ce désordre ambiant, la commune doit garder un rôle central et apparaître comme un pôle de stabilité...

Ce budget 2025 doit nous permettre d'apporter, à notre nouveau, un soutien à l'économie locale dans une période où celle-ci souffre des incertitudes actuelles. Avec les investissements que nous prévoyons, nous actionnons plusieurs leviers : le soutien à l'économie locale avec l'injection de 6,1 M€, la poursuite de l'équipement de notre commune en service public locaux performants comme le nouvel accueil jeunes dont les travaux viennent de débiter avenue Gallieni et la volonté de poursuivre nos actions engagées depuis 2020 en faveur de notre plan climat local avec notamment la mise en œuvre de la géothermie sur l'île au château pour alimenter plusieurs bâtiments municipaux ou la poursuite de notre plan de renaturation des cours d'école...

L'année à venir marquera aussi la poursuite de notre soutien au monde associatif local. A l'heure où une autre collectivité se désengage sans concertation, de manière brutale et arbitraire du tissu sportif, culturel et social, nous allons poursuivre nos accompagnements pour maintenir le lien social entre les habitants.

Dans un contexte budgétaire difficile qui nous pousse à faire des choix parfois difficiles, nous maintiendrons notre soutien financier direct aux associations ainsi que la mise à disposition des installations municipales qui leur permettent de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions.

Enfin, comme nous l'avions déjà annoncé, nous n'augmenterons pas le taux des impôts communaux. En revanche, pour faire face à la hausse des charges à laquelle nous sommes confrontés, nous sommes contraints de revaloriser les tarifs municipaux de 3% en moyenne...

Un budget qui se veut responsable, tenant compte des réalités locales, et soucieux de préparer l'avenir de l'ensemble des Ponts-de-Céaises et des Ponts-de-Céais. C'est également un budget qui se veut prudent compte tenu des fortes incertitudes qui pèsent au nouveau national ou régional.

La version intégrale du discours est à retrouver sur le site internet de la ville dans la page des comptes rendus du conseil municipal.

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

En 2025 : travailleurs, ne nous laissons plus faire !

Depuis un an, quatre gouvernements différents se sont succédé. Pourtant, leur politique est constante : au nom de l'intérêt général, ils exigent que soit résorbé le déficit de l'État, quoi qu'il en coûte à la population et aux communes comme la nôtre. Sous pression, le conseil municipal a adopté un budget à la dotation rongée par l'inflation et qui comprend : vente du patrimoine, augmentation des tarifs municipaux, réduction du nombre des agents. C'est inacceptable et j'ai voté contre.

Quelle sera en 2025 la priorité du gouvernement Bayrou ? Les plans de licenciements qui se multiplient ? Les bas salaires et les prix exorbitants des produits de base ? Les milliers d'enfants qui dorment dans la rue ? Non. Ce sera de rassurer les marchés financiers, autrement dit les spéculateurs.

L'intérêt général imposerait pourtant que les dividendes et les fortunes de quelques parasites passent après l'emploi, les salaires et les conditions de vie de ceux qui font tourner la société. Ce serait l'intérêt général que les licenciements soient interdits dans les entreprises, à commencer par celles qui font des bénéfices, que l'on construise massivement des logements, que la réforme des retraites soit abrogée, que les hôpitaux aient enfin les moyens de soigner correctement.

Mais pour cela, il faudra l'intervention consciente et massive des travailleurs, déterminés à ne plus se laisser faire !

Didier Lizé

élu de la liste « Lutte ouvrière

Faire entendre le camp de travailleurs »

Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

▶ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeu. : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

▶ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vend. : après-midi : sur RDV.

▶ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

▶ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeu. : après-midi : sur RDV.

▶ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vend. : 16h30 - 17h30 sur RDV.

▶ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeu. : 10h - 12h sur RDV.

▶ René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30

sur RDV.

▶ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h

sur RDV.

Mes RENDEZ-VOUS



LA GRÂCE DU GESTE : MÉLANIE CHALLE / PHOTOGRAPHIES

Rive d'Arts

Du 11 janvier au 9 février

NOS EXPOSITIONS

RIVE D'ARTS

EXPOEMES :
LA TAVERNE AUX POÈTES
POÉSIES, PEINTURES,
SCULPTURES

DU 15 FÉVRIER AU 23 MARS

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION LE CHABADA
FÊTE SES 30 ANS

DU 25 FÉVRIER AU 15 MARS

JANVIER

Vendredi 24

LES NUITS DE LA LECTURE :
LES CONTES DE LA RUCHE
20h

Médiathèque

Vendredi 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MUSICALE - LA TIMBALE
SOIRÉE KARAOKÉ

20h

Promenade Ernstal

Vendredi 24, samedi 25, vendredi 31

THÉÂTRE AMATEUR
ALBERTO HÔTEL, BONJOUR
PAR LE COMITÉ ST MAURILLE
20h30

Théâtre des Dames

Samedi 25

LES NUITS DE LA LECTURE :
CAUSE TOUJOURS
14h30

Médiathèque

Samedi 25

THÉÂTRE AMATEUR
SACRÉS CANAILLES
PAR SORGES THÉÂTRE
20h30

Salle Jacques-Houtin

Dimanche 26

THÉÂTRE AMATEUR
ALBERTO HÔTEL, BONJOUR
PAR LE COMITÉ ST MAURILLE
15h

Théâtre des Dames

Mercredi 29

CÉ DANS MON QUARTIER
ANIMATION DE PROXIMITÉ
De 13h30 à 15h

City-stade de la Chesnaie

Vendredi 31

SOIRÉE LOTO
20h

Campus de Pouillé

FÉVRIER

Samedi 1^{er}

PORTES OUVERTES

De 9h à 12h30

Lycée Jean-Bodin

Samedi 1^{er}

REPAIR CAFÉ

De 10h à 12h30

Médiathèque

Samedi 1^{er}

LES TIT'ZISTOIRES

10h & 11h

Médiathèque

Samedi 1^{er}

CAFÉ CITOYEN - QUARTIER
DE SAINT-MAURILLE

De 10h30 à 12h

Place Rabelais

Samedi 1^{er}

CARNAVAL 2025
De 10h30 à 17h
Athlétis

Samedi 1^{er}

THÉÂTRE AMATEUR
SACRÉS CANAILLES
PAR LE COMITÉ ST MAURILLE
20h30
Salle Jacques-Houtin

Samedi 1^{er}

THÉÂTRE AMATEUR
ALBERTO HÔTEL, BONJOUR
PAR LE COMITÉ ST MAURILLE
20h30
Théâtre des Dames

Dimanche 2

THÉÂTRE AMATEUR
ALBERTO HÔTEL, BONJOUR
PAR LE COMITÉ ST MAURILLE
15h
Théâtre des Dames

Lundi 3

COLLECTE DE SANG
DON DE SANG EFS
De 16h à 19h30
Athlétis

Vendredi 7

CONTE CRUEL ET DÉCALÉ
MON PROF EST UN TROLL
PAR LA CIE CAVALES
18h30
Salle Nelson-Mandela

Samedi 8

THÉÂTRE AMATEUR
ALBERTO HÔTEL, BONJOUR
PAR LE COMITÉ ST MAURILLE
20h30
Théâtre des Dames

Du 8 au 15

À FOND LES MANETTES
Horaires d'ouverture de la médiathèque
Médiathèque

Dimanche 9

THÉÂTRE AMATEUR
ALBERTO HÔTEL, BONJOUR
PAR LE COMITÉ ST MAURILLE
15h
Théâtre des Dames

Du 17 au 22

FESTIVAL ÇA CHAUFFE !
Les Ponts-de-Cé & Mûrs Égrigné

Mercredi 19

HAPPY APPLI : ATELIER
DE CRÉATION NUMÉRIQUE
14h30
Médiathèque

Samedi 22

CONCOURS DE BELOTE
DE L'ORDRE
14h
Salle de la Chesnaie

Mercredi 26

THÉÂTRE D'OBJETS
& CIRQUE MINIATURE
VUE PAR LA CIE SACEKRIPA
18h & 20h30
Salle Erstal

MARS

Samedi 1^{er}

REPAIR CAFÉ
De 10h à 12h30
Médiathèque

Samedi 1^{er}

CAFÉ CITOYEN
QUARTIER DE LA GUILLEBOTTE
De 10h30 à 12h
Parking Intermarché

MES CONTACTS

- > Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- > Proxim'Cé : 02 41 440 440
- > Police municipale : 02 41 79 75 73
- > Le Trait d'Union (CCAS) :
02 41 79 75 72
- > Maison des associations :
02 41 79 70 67
- > Accueil Culture : 02 41 79 75 94
- > Médiathèque Antoine de
Saint-Éxupéry : 02 41 79 76 00
- > Complexe sportif François-Bernard :
02 41 44 86 90



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
OFFICIELLE DE
VOTRE VILLE
(GRATUIT)

-  www.lespontsdece.fr
-  [villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)
-  [@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

- > Lundi et vendredi
de 14h à 18h
- > Mardi de 14h à 18h30
- > Mercredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Tél. : 02 41 79 75 94
Billetterie en ligne sur
www.lespontsdece.fr

Le service



Jérôme,
service technique



Morgane,
agent d'accueil



Fanny,
animatrice enfance



Céline & Vanessa,
agents de restauration
scolaire



Christina,
agent d'entretien

public local



Damien,
bibliothécaire



Élodie,
agent des écoles
maternelles



Christelle,
aide à domicile

c'est essentiel !

2025

Meilleurs vœux

Le maire, le conseil municipal,
et l'ensemble du personnel municipal vous souhaitent
une belle année 2025